

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AK NUMERO 586 ET AU CLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AK NUMERO 53 SUR LA COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

Par arrêté n° 2024/0460 en date du 16 juillet 2024 de Monsieur le Maire de Porto-Vecchio, une enquête publique portant sur le projet de déclassement du Domaine Public d'une superficie de 270 m² à détacher de la parcelle cadastrée section AK numéro 586 sur l'emprise de la Rue René Biancarelli et au classement d'une superficie de 270 m² à détacher de la parcelle cadastrée section AK numéro 53 de la commune de Porto-Vecchio aura lieu pendant quinze jours consécutifs :

Du lundi 12 août 2024 à 9h00 au mardi 27 août 2024 à 17h00.

Afin de conduire cette enquête, le Maire a par arrêté n° 2024/0460 en date du 16 juillet 2024, désigné Madame Valérie ETTORI en qualité de commissaire enquêtrice.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet de déclassement et de classement est consultable :

- en version numérique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : www.portivechju.corsica ;
- en version papier au siège de l'enquête publique, à l'accueil de l'espace Jean Paul Rocca Serra, Rue Fred Scamaroni, 20137 Porto-Vecchio, du lundi 12 août 2024 au mardi 27 août 2024 inclus, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Responsable du projet : Madame Laura MURGIA, Cellule Habitat et Logement : laura.murgia@portivechju.corsica

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre papier d'enquête publique mis à sa disposition à l'accueil de l'espace Jean Paul Rocca Serra, Rue Fred Scamaroni 20137 Porto-Vecchio ;
- par voie postale en adressant un courrier à l'attention de la commissaire enquêtrice au siège de l'enquête (cf. adresse ci-dessus), à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : laura.murgia@portivechju.corsica

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public au foyer de l'Espace Jean Paul Rocca Serra, 20137 Porto-Vecchio, pour recevoir leurs observations, lors des permanences suivantes :

- le lundi 12 août 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- le mardi 27 août 2024 de 14h00 à 17h00 ;

Au terme de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et les conclusions motivées au Maire de la Commune.